La société « BioGreen », spécialisée dans la cosmétique biologique, souhaite s'implanter sur les marchés internationaux et se préparer à une introduction en bourse (IPO) d'ici deux ans. Le comité de direction hésite sur la structure de ses audits :

1. Le directeur général souhaite s'appuyer uniquement sur l'équipe d'audit interne existante pour certifier les futurs comptes destinés aux futurs actionnaires boursiers, estimant que « c'est moins cher et plus confidentiel ».
2. Le directeur des opérations souhaite lancer un audit de préparation à la certification de qualité (ISO 9001) et environnementale (ISO 14001) de sa propre initiative pour rassurer ses clients européens.

Travail à faire : Analysez les erreurs stratégiques et réglementaires dans la vision du directeur général (point 1) et qualifiez la démarche du directeur des opérations (point 2) au regard des critères de *finalité* et d'*origine de la demande*.